

M. Hales: Monsieur, voici ma question de privilège qui touche, à mon avis, tous les députés. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a déclaré à la Chambre le 17 mars que les fabricants américains d'automobiles, d'après les renseignements qu'il avait obtenus d'eux, n'avaient pas eu recours au programme DISC et n'avaient pas l'intention de le faire. On nous dit maintenant qu'ils ont recours au programme DISC depuis le mois de décembre, que ces manufacturiers américains ont induit le ministre en erreur ou qu'ils lui ont remis de faux renseignements. Il incombe au ministre, à mon avis, de renseigner la Chambre en conséquence et d'exiger des excuses des fabricants américains à ce sujet.

• (1130)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce n'est certes pas là une question de privilège. Le député de Lambton-Kent a une question supplémentaire à poser.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES ENTRETIENS OFFICIELS AVEC LES FABRICANTS D'AUTOMOBILES—LA LEVÉE DE LA TAXE D'ACCISE SUR CERTAINES VOITURES IMPORTÉES

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, on a posé bien des questions à ce sujet, mais j'aimerais que le ministre clarifie la situation une fois pour toutes en nous disant si l'on est en train d'organiser des entretiens officiels sur le sujet avec les filiales des sociétés américaines qui ont des usines au Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, en réponse à une question antérieure, j'ai dit que je donnerais d'ici quelques jours, comme je le fais habituellement, tous les renseignements dont je dispose. J'ai mentionné que cela pourrait se faire au cours de l'exposé budgétaire. Naturellement, avant de faire cette déclaration, j'aimerais avoir tous les renseignements possibles. Cela suppose il va de soi, une rencontre entre les messieurs déjà mentionnés, c'est-à-dire les chefs des filiales canadiennes, et moi-même, afin d'obtenir toutes les informations possibles.

M. l'Orateur: A l'ordre. Bien des députés cherchent à poser des questions. Pour le moment, la présidence va donner la parole au député de Lambton-Kent puis nous déterminerons plus tard s'il convient, pendant deux minutes, de donner la possibilité à d'autres représentants de poser leurs questions quitte à revenir au sujet à l'étude.

M. McCutcheon: Merci, monsieur l'Orateur. Je remercie également le ministre de nous avoir fourni des éclaircissements en ce qui concerne les fabricants. Cependant, c'est le consommateur canadien qui m'intéresse et j'aimerais savoir donc si le gouvernement envisagerait de supprimer la taxe d'accise de 12 p. 100 sur les voitures à prix modique ou moyen importées d'outre-mer—je ne veux pas parler des voitures de luxe—afin d'accorder un répit tant aux consommateurs qu'aux constructeurs d'automobiles.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que le ministre des Finances serait heureux de communiquer au député une copie de la liste des producteurs et des particuliers de toutes les catégories qui demandent ce même avantage au Canada, soit l'exemption de la taxe de 12 p. 100.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES INTENTIONS DES FABRICANTS D'AUTOMOBILES QUANT À SON UTILISATION ET À LA RÉDUCTION DES PRIX AU CANADA

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, le ministre sait qu'il y a une sophistication et sophistification. J'aimerais lui demander des réponses précises aux questions que je lui ai posées tout à l'heure relativement à la nécessité de discussions directes avec les chefs d'entreprise de fabrication d'automobiles au sujet de leurs intentions. J'aimerais obtenir des réponses aux questions suivantes et non des impressions. Ont-ils l'intention d'utiliser le programme DISC non pas simplement pour augmenter leurs bénéfices mais pour augmenter le pourcentage de leurs ventes au Canada de voitures construites aux États-Unis par rapport à celles produites au Canada? A cette question précise, qu'on ait une réponse précise. Deuxièmement, ont-ils l'intention de réduire prochainement le prix des automobiles pour le consommateur canadien? Le ministre accepterait-il d'intervenir dans les dix prochains jours?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je tenterai l'impossible, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je vais donner la parole dans un instant au député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles mais j'autorise actuellement le député de Vegreville à poser une question supplémentaire.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES CONSÉQUENCES POUR LES AUTRES SECTEURS DE L'INDUSTRIE

M. Don Mazankowski (Vegreville): J'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné que l'on vient d'apprendre que les fabricants d'automobiles appliquent actuellement le programme DISC, le ministre a-t-il l'intention de procéder à des recherches actives pour voir si d'autres secteurs de l'industrie appliquent ces propositions, au risque de nuire aux intérêts du Canada?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je l'ai dit déjà, il y a un groupe au sein de l'administration gouvernementale qui cherche à obtenir tous les renseignements possibles sur les conséquences que le programme DISC aura au Canada. J'ai également déclaré ce matin que le ministre des Finances va envisager, avec le gouvernement, la meilleure façon d'y répondre.

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES CONTRE-MESURES ENVISAGÉES

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'il y a environ un mois, le leader du gouvernement au Sénat a déclaré, lors d'un discours prononcé à Washington, que le gouvernement canadien disposait d'une loi détaillée pour faire face au programme DISC, s'il apparaissait que celui-ci fût largement appliqué aux exportations vers le Canada, j'aimerais demander au ministre si une telle loi a été rédigée et si le gouvernement a l'intention de l'adopter? Étant donné que le gouvernement des États-Unis semble s'être lancé dans une guerre commerciale, quelles mesures compte prendre le ministre, et quelle loi a-t-il l'intention de proposer, et ce dans combien de temps?